

EFG International expose les principales propositions en relation avec son Assemblée générale annuelle

Zurich, le 2 avril 2015 – EFG International a exposé ses principales propositions dans son invitation à l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 24 avril 2015.

Lors de son Assemblée générale annuelle du 24 avril 2015, le Conseil d'Administration d'EFG International proposera d'élire son président ainsi que ses membres et ceux du Comité de rémunération comme suit :

- Joachim Strähle sera proposé en tant que nouveau président du Conseil d'Administration et membre du Conseil d'Administration d'EFG International. Il remplacera Jean Pierre Cuoni, qui quitte cette fonction et a également décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat au sein du Conseil d'Administration en raison de son âge. Le Conseil d'Administration souhaite remercier Jean Pierre Cuoni pour les services rendus, son dévouement et son engagement en faveur de la société qu'il a cofondée il y a 20 ans. Il poursuivra sa collaboration avec EFG International en qualité d'ambassadeur.

- Seront également proposés en qualité de membres du Conseil d'Administration : Niccolò H. Burki, Emmanuel L. Bussetil, Erwin R. Caduff, Robert Y. Chiu, Michael N. Higgin, Spiro J. Latsis, Bernd-Albrecht von Maltzan, Périclès Petalas et Daniel Zuberbühler. Le Conseil d'Administration souhaite remercier Hugh N. Matthews, qui a décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat, pour les précieux services rendus à la société pendant toutes ces années.

- Seront proposés en qualité de membres du Comité de rémunération : Niccolò H. Burki, Emmanuel L. Bussetil, Périclès Petalas, Erwin R. Caduff et Joachim H. Strähle.

Lors de son Assemblée générale annuelle, EFG International proposera aussi les amendements suivants à ses statuts :

- Changements résultant de la nouvelle Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et portant sur (i) la rémunération variable des membres du Conseil d'Administration; (ii) les prêts et crédits octroyés aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif et (iii) les clarifications concernant le nombre autorisé de mandats pour les membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif.

- Augmentation du capital conditionnel. Une proposition d'augmentation du capital conditionnel sera présentée pour un montant de CHF 1 000 000 par l'émission d'un maximum de 2 000 000 d'actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0,50 chacune.

En outre, la rémunération accordée aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif d'EFG International sera pour la première fois soumise à l'approbation des actionnaires (vote contraignant) lors de l'Assemblée générale annuelle.

L'invitation à l'Assemblée générale ainsi que l'ordre du jour sont disponibles sur le site web d'EFG International, à l'adresse www.efginternational.com/agm.

Contacts

Relations avec les médias
+41 44 226 1217
mediarelations@efginternational.com

Relations avec les investisseurs
+41 44 212 7377
investorrelations@efginternational.com

A propos d'EFG International

EFG International, dont le siège est à Zurich, est un groupe mondial de private banking offrant des services de banque privée et de gestion d'actifs. Les établissements de private banking du Groupe EFG International opèrent actuellement sur une trentaine de sites et emploient quelque 2 000 personnes. Les actions nominatives EFG International (EFGN) sont cotées à la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange).

Les praticiens de l'art du private banking